



La retraite par points, toujours NON !

RETRAIT !

Tous et toutes perdants ?

Nous gagnerons ensemble !

Alors que les grandes fortunes de France explosent, que la misère inonde le pays, cette énième réforme des retraites fait 61 % d'avis contre elle. Pourquoi ?

Trop de non-dits, d'incertitudes et d'inconnues, de « variables » ou de promesses déjà faites et non tenues par Delevoye déjà, depuis 2003, et maintenant par Pietraszweski.

En Belgique, la même réforme a été refusée après de longues batailles, par les travailleurs en lutte : elle portait le nom de « **retraite tombola** ».

Ici aussi, le taux de remplacement (de pension), le coefficient de conversion sont inconnus et le gouvernement se refuse à les préciser, après 18 mois et 21 séances de « négociation » ! Par contre, il réprime violemment !



A titre d'exemple, voici un calcul fait à partir des critères « envisagés », mais non définitifs, par le gouvernement :

RETRAITES PAR POINT en chiffres

10 € cotisés = 1 point

1 point = 0,55 €

100 € cotisés => 5,50 € pension/an

Pour 1 SMIC de 1.521,22 € brut/mois

la cotisation Vieillesse sera celle-ci :

1521,22 x 28 % = 425,95

soit 42,59 points/mois.

SUR TOUTE UNE CARRIÈRE

À TAUX PLEIN =>

42,59 x 12 mois x 44 ans = 22.489,71 pts

LA PENSION /AN SERA DONC DE :

22.489 x 0,55 € = 12.369 € /an =>

divisé par 12 mois = **1.030 €/mois brut**

soit 824 € net/mois

Ajouter à cela la complémentaire

Vieillesse... **150 € environ...**

APRÈS AVOIR TRAVAILLÉ 44 ANS !

Le 1^{er} ministre E. Philippe a promis ceci : une retraite minimum de 1.000 € pour une carrière complète, alors que **80% des contrats d'embauche sont des contrats courts ou précaires** depuis des années. Difficile, voire impossible donc !

Egalité Femmes/Hommes ? Alors qu'il suffirait d'imposer l'égalité salariale pour faire rentrer 6 milliards d'€ dans les caisses de retraite, il **renforce la décote** que les femmes subissent déjà très fortement du fait de carrières plus courtes et entend **repousser de 7 ans le versement de la pension de réversion au survivant d'un couple** => pas avant 62 ans en tout cas, à 91% des femmes, à qui il est « aimablement conseillé » de rester en couple...

Aux **enseignantEs**, il est proposé une augmentation de 30€/mois si les syndicats signent une baisse de leur retraite de 500 à 600€/mois pendant toute la retraite !

Parlons-en, de **la jeunesse : sacrifiée !** Philippe demande aux parents et aux grands-parents d'accepter la mort sociale de la retraite d'une jeunesse livrée à la privatisation sans aucun recours, alors que Macron a saigné, en 2017, les retraitéEs au motif de « solidarité intergénérationnelle » avec les « jeunes générations ». Quelle honte !

Les risques sont grands quand dans un geste d'un cynisme absolu, Macron attribue, le premier janvier, la Légion d'Honneur à un PDG de la finance, tête de pont du marché des retraites par capitalisation en France ! Suite à des faillites, fréquentes en période de grande crise économique capitaliste, des millions de retraités ont perdu leur pension et ont dû retravailler !

Il y a donc **GROS DANGER SUR LES FUTURES RETRAITES !...**



* **BlackRock** : infos sur la page fb de l'Union Locale **CGT** de la Presqu'île :
@ULCGT33530 ulcgt.presquile@free.fr



Nous exigeons :

-le retrait du projet de retraites par points
-une retraite à 60 ans (55 ans pour les travaux pénibles) à taux plein, à 75% du meilleur salaire et 37,5 annuités de cotisation

-des augmentations de salaires et l'embauche des salariéEs précaires

**Soyons toutes et tous ensemble,
syndicalistes, Gilets jaunes, en grève et dans
la rue**
**Pour la justice fiscale et sociale, contre
Macron et son monde**
**Jeudi 9 janvier à 11h Place de la République
à Bordeaux**
Puis samedi 11 janvier !

*L'intersyndicale a lancé un appel à la grève générale et à manifester le 9 et le 11 janvier 2020, dans tout le pays. Après trois manifestations de plus d'un million de personnes chaque fois, après avoir joué le pourrissement puis le chantage durant les fêtes, Macron et son gouvernement veulent passer en force => dépôt du projet de loi le 22 janvier, vote **AVANT** les municipales ! **SEULE LA GREVE ET SON SOUTIEN POURRONT GAGNER LE RETRAIT DU PROJET !** **SOLIDARITE OUVRIERE ET POPULAIRE =>** je donne à la **CAISSE DE GREVE** si je ne peux pas faire cette grève => **1 h de mon salaire minimum !***

Pour donner à la caisse de solidarité avec les cheminots grévistes de la gare de Bordeaux, connectez-vous à :
<https://www.lepotsolidaire.fr/pot/dx3ekmj6>

